



<b>Title</b>	Violence Sexuelle, le Good Lives Model et la Justice restaurative
<b>Authors(s)</b>	Keenan, Marie, Zinsstag, Estelle, Ward, Tony
<b>Publication date</b>	2020-05-25
<b>Publication information</b>	Keenan, Marie, Estelle Zinsstag, and Tony Ward. "Violence Sexuelle, le Good Lives Model et la Justice restaurative." L'Harmattan, May 25, 2020.
<b>Publisher</b>	L'Harmattan
<b>Item record/more information</b>	<a href="http://hdl.handle.net/10197/11896">http://hdl.handle.net/10197/11896</a>

Downloaded 2026-05-01 23:43:50

The UCD community has made this article openly available. Please share how this access benefits you. Your story matters! (@ucd\_oa)



© Some rights reserved. For more information





# GOOD LIVES MODEL (GLM)

Editions L'Harmattan,  
Collection Logique des pénalités contemporaines  
Ouvrage collectif dirigé par  
**Dr Erwan DIEU**

Avec la participation exceptionnelle du  
**Pr Tony WARD,**  
*créateur du Good Lives Model*

Site WEB officiel du Good Lives Model: [www.goodlivesmodel.com](http://www.goodlivesmodel.com)



Les auteurs :

**Dr Samantha ALJOBOORY**

est Médecin Psychiatre praticien EMDR-Europe responsable du Centre spécialisé dans le Psycho-traumatisme (CASPERTT), Centre Hospitalier de Cadillac, France.

**Nadia BOUAMIRA**

est Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation à la Prison de la Santé au sein des Programmes de Prévention de la Radicalisation Violente (MLRV), Paris, France

**Serge CORNEILLE**

est psychologue responsable du service ANTIGONE de l'Université de Liège (ULg), organisateur des Journées internationales francophones Good Lives Model

**Dr Erwan DIEU**

est Docteur en psychologie, praticien EMDR-Europe, Directeur du Service de Criminologie ARCA et responsable du programme européen 3C2D

**Pr Marie KEENAN**

est Professeure à l'École de politique sociale, de travail social et de justice sociale de l'Université de Dublin, Irlande, membre du Conseil consultatif de l'IC de l'UCD

**Dr Pascal LEBAS**

est Docteur en psychologie, Chargé d'enseignement (Univ. Rennes 1 & 2), psychologue hospitalier EPSM (Soins Psychiatriques) de l'USMP Centre Pénitentiaire Lorient-Ploemeur, France

**Carine LEMARCHAND**

est psychologue dans la Mission de Lutte contre la Radicalisation Violente (MLRV), Quartier d'Evaluation de la Radicalisation, Centre pénitentiaire de Fresnes, France

**Juliette LIEVENS**

est psycho-criminologue au Centre National d'Evaluation du Centre pénitentiaire du sud-francilien situé à Réau, France

**Axel MAILLOT**

est psychologue spécialisé au sein du Service de Criminologie ARCA, France

**Marjolaine MERE,**

*(au moment de l'écrit)* est éducatrice dans le binôme de soutien de la Mission de Lutte contre la Radicalisation Violente (MLRV), SPIP de Roanne, France

**Pr Christian MORMONT**

est Professeur ordinaire à la Faculté de psychologie de l'Université de Liège, Belgique, Directeur du Service de psychologie clinique

**Dr Ronan PALARIC**

est Docteur en psychologie, psycho-criminologue responsable de section au sein du Service de Criminologie ARCA (Ile de France et Hauts de France), France

**Mélanie SEVE**

*(au moment de l'écrit)* est psychologue dans le binôme de soutien de la Mission de Lutte contre la Radicalisation Violente (MLRV), SPIP de Roanne, France

**Linda TESTOURI**

est psycho-criminologue et ingénieure d'études sur les programmes criminologiques européens d'évaluation et d'intervention (3C2D) à l'Université de Tours, France

**Juliane TORTES-SAINT-JAMMES**

est psychothérapeute ARS, praticien, formateur et superviseur EMDR-Europe, membre Inserm U1219 (prévention et prise en charge des traumatismes), France

**Pr Lode WALGRAVE**

est Professeur de Criminologie à l'Université de Leuven, Belgique (KUL), spécialiste de la Justice restaurative dite maximaliste, Belgique

**Pr Tony WARD**

est Professeur de Psychologie clinique à l'Université Victoria de Wellington, créateur du Good Lives Model, Nouvelle-Zélande

**Dr Estelle ZINSSTAG**

est Docteure, chercheuse à l'Institut de Criminologie, KUL, Belgique et Chargée de cours au Centre de Criminologie de l'Université d'Oxford, Royaume-Uni.

Merci pour vos magnifiques contributions et votre enthousiasme.

## Sommaire

<b>Chapitre 1 : Introduction aux réflexions de Tony Ward et aux orientations « Good Lives »</b> .....	<b>11</b>
<b>Chapitre 2 : Les modèles de la désistance et la question temporelle TIM-E en lien avec le GLM</b> .....	<b>55</b>
<b>Chapitre 3 : L’opérationnalisation du GLM et des réflexions actuelles de Tony Ward</b> .....	<b>91</b>
<b>Chapitre 4 : Quand la Justice restaurative rencontre le Good Lives Model : contribution à une criminologie de la confiance</b> .....	<b>109</b>
<b>Chapitre 5 : Violence Sexuelle, le Good Lives Model et la Justice restaurative</b> .....	<b>129</b>
<b>Chapitre 6 : Le Good Lives Model appliqué à la problématique de la radicalisation : brèves réflexions et illustrations de cas cliniques en Quartier d’Evaluation de la Radicalisation.</b> .....	<b>147</b>
<b>Chapitre 7 : Programme de Parrainage de Désistance (PPD), un programme de Criminologie positive entre le GLM, la désistance et la Justice Restaurative</b> .....	<b>171</b>
<b>Chapitre 8 : L’approche des Plans de Vie en Réalité Virtuelle, une alliance entre le GLM et les perspectives temporelles TIM-E</b> .....	<b>201</b>
<b>Chapitre 9 : L’apport de l’orientation « Good Lives » du programme CÉSURE auprès des femmes en détention</b> .....	<b>219</b>
<b>Chapitre 10 : Penser l’articulation des pratiques pénitentiaire et sanitaire pour un accompagnement global de la personne placée sous main de justice.</b> ...	<b>241</b>
<b>Chapitre 11 : GLM et EMDR sous l’angle temporel TIM-E en Centre Hospitalier spécialisé sur le Psycho-traumatisme.</b> .....	<b>253</b>
<b>Chapitre 12 : La dimension éthique dans le choix d’une prise en charge des délinquants sexuels : l’intérêt du Good lives model (GLM)</b> .....	<b>267</b>



Cher lectrice, cher lecteur,

Vous trouverez ici le fruit d'un long travail ainsi que d'un grand plaisir ! Celui de vous présenter ce modèle, tellement discuté, le « Good Lives Model » (GLM). Plutôt qu'une traduction francophone approximative, je vous propose de garder la dénomination d'origine si explicite : Good Lives. Et quoi de mieux pour parler d'un modèle que son créateur, le Pr Tony WARD.

D'une part avec le Pr Lode WALGRAVE et le Dr Estelle ZINSSTAG, et d'autre part avec le Pr Mary KEENAN et de nouveau le Dr Estelle ZINSSTAG, le Pr Tony WARD nous présentera son modèle « Good Lives » au regard d'un autre, la Justice restaurative, dans l'intérêt d'une « Criminologie de la Confiance » (Chapitre 4) son apport dans le champ des violences sexuelles (Chapitre 5).

Avant cela, il fallait regrouper les différents écrits sur le Good Lives Model depuis sa création en 2002 -et ils sont nombreux !, ainsi que les pensées complémentaires qui montrent la logique résolument positive du Pr Tony WARD (Chapitre 1). Enfin, il était nécessaire de présenter des modèles complémentaires avec lesquels le GLM peut être interrogé, comme la désistance (Chapitre 2) ou la Justice restaurative. Je remercie Juliette LIEVENS pour sa collaboration concernant ce travail d'investigation de fond, de présentation puis d'application avec des vignettes cliniques (Chapitre 3), une écriture que nous espérons fluide et agréable à la lecture.

Si le Good Lives Model s'applique à l'origine dans le champ psychocriminologique de la prise en charge des auteurs d'infraction (hommes) à caractère sexuel (Chapitre 3), l'ouvrage est ici l'occasion de découvrir son application dans des champs plus vastes. Grâce à la contribution de Carine LEMARCHAND et Nadia BOUAMIRA, respectivement psychologue et CPIP en Quartier d'Evaluation de la Radicalisation, et des professionnels éducatrice et psychologue au sein du Centre de détention de Roanne, nous aurons l'occasion de proposer une application du Good Lives Model à la problématique de la radicalisation d'une part et auprès des femmes détenues d'autre part. Ces deux expériences seront illustrées avec des cas cliniques dans des suivis individuels d'évaluation d'hommes (Chapitre 6) et un programme de suivi en groupe et individuel de femmes (Chapitre 7).

Dans un autre contexte, en Centre Hospitalier spécialisé sur le Psycho-traumatisme, avec le Dr Samantha ALJOBOORY et la chercheuse de INSERM Juliane TORTES-SAINT-JAMMES nous observerons l'intérêt du GLM dans le soin et sa complémentarité à la psychothérapie EMDR (Chapitre 11). Une rencontre intégrative pertinente entre le "Plan de Vie" du GLM et le "Plan de ciblage" de l'EMDR autour de la temporalité (TIM-E) du patient. D'un point de vue plus général, le Dr Ronan PALARIC et le Dr Pascal LEBAS présenteront une articulation possible des pratiques pénitentiaire et sanitaire dans laquelle le GLM peut être une pièce essentielle dans la prise en charge globale de la personne ayant commis une infraction (Chapitre 10).

Le GLM s'applique donc aux auteurs de différentes natures, aux victimes, se couple à d'autres approches... Avec Linda TESTOURI, Axel MAILLOT et le Dr Ronan PALARIC, nous observerons également son influence dans des applications concrètes de Justice restaurative et de désistance comme le Programme de Parrainage de Désistance (PPD) -déclinaison des Cercles de Soutien et de Responsabilité (CSR) d'une part (Chapitre 7), et l'approche des Plans de Vie en Réalité Virtuelle d'autre part (Chapitre 8).

Pour conclure notre ouvrage (Chapitre 12), le Pr Christian MORMONT et Serge CORNEILLE responsable du GLM à ANTIGONE (ULg, Belgique) interrogeront avec pertinence la prise en considération de l'éthique dans le cadre des traitements normatifs comme celui du suivi des personnes judiciairisées. Rien de mieux pour finir un ouvrage qu'une réflexion prenant de la hauteur sur nos modalités d'évaluation et de traitement.

Vous souhaitant le plus grand bonheur dans votre vie, personnelle et professionnelle.  
Que le futur des personnes suivies soit cohérent avec leurs aspirations profondes,  
De perspectives dignes des plus hautes cimes, pour un réel vertige émotionnel.  
Que chaque instant soit pour vous et elles une expérience *Good Life* de vos mondes.

Dr Erwan Dieu.

## **Chapitre 5 : Violence Sexuelle, le Good Lives Model et la Justice restaurative**

Pr Marie KEENAN, Pr Tony WARD et Dr Estelle ZINSSTAG

Beaucoup a été écrit sur le problème des violences sexuelles et de l'abus dans la littérature empirique et populaire soulevant des problèmes tel que le privilège, le pouvoir et le contrôle, le sens du consentement, la position des femmes, le besoin des hommes de prendre position, l'attitude face à la sexualité, et le problème qui survient quand nous continuons avec une inégalité des genres. Une importante littérature académique se concentre sur la psychologie et la motivation de l'auteur d'infraction et sur les traitements d'engagement et d'interventions pour réhabiliter les auteurs d'infraction, prévenir la récidive et rendre les sociétés plus sûres. D'autres littératures se concentrent sur l'impact du crime sexuel sur la victime<sup>6</sup> et élaborent des approches fondées sur des données probantes pour aider les victimes à guérir.

La littérature scientifique sur le crime sexuel met en lumière des déclarations/plaintes encore rares, des faibles niveaux de poursuites et encore moins de condamnations (Brown & Walklate, 2012; Temkin & Krahe, 2008; Keenan & Zinsstag, 2014). Le seuil de preuve « au-delà du doute raisonnable » dans les poursuites de cas de violences sexuelles est à questionner, avec la manière dont les victimes sont positionnées comme des témoins dans le cas d'affaire d'état, parfois sans représentant légal indépendant -positionnement qui est presque universel<sup>7</sup> (Keenan, 2014). La recherche travaille à attirer l'attention sur la victimisation secondaire qui résulte d'une inadéquation entre le système de justice pénale et les attentes du plaignant, certains se demandent si la justice pénale est le bon service pour entendre les victimes de violences sexuelles. De nombreuses recherches ont fait part de leurs inquiétudes sur la protection des personnes accusées dans certaines juridictions, spécialement celles qui ont été acquittées, quand elles subissent des accusations dans leur vie de tous les jours. Toutes les perspectives se valent, c'est le contexte dans lequel nous écrivons ce chapitre.

---

<sup>6</sup> Nous utiliserons généralement le terme « victime » dans ce chapitre pour caractériser ceux qui ont été victimes de violences sexuelles, mais nous reconnaissons que certains préfèrent le mot « survivant » ou « victime-survivant »

<sup>7</sup> En Irlande, par exemple, la représentation légale des plaignants dans les procédures pénales n'est possible que dans les cas où la Défense demande que les antécédents sexuels du plaignant soient portés devant les tribunaux.

La violence sexuelle, bien que commune et répandue reste complexe, il est difficile de comprendre et de répondre de manière appropriée. Les réponses légales, sociales et thérapeutiques sont requises (Zinsstag & Keenan, 2017). A cause de la nature profondément personnelle et invasive de ce crime ainsi que son possible dommage sur la sexualité, les effets du crime sexuel peuvent être longs et altérer la qualité de vie, pour la victime ainsi que l'accusé. Les communautés peuvent aussi souffrir et ressentir un sentiment d'insécurité et être bouleversées dans le sillage du crime sexuel, avec une société concernée par la sécurité des femmes et des enfants. Dans de telles circonstances, les universitaires et les praticiens sont obligés de rechercher et de développer des moyens humains de répondre à ce problème afin d'éviter la victimisation répétée, de permettre aux communautés de se sentir en sécurité et d'aider les victimes à trouver une meilleure vie.

Dans ce chapitre nous explorons les possibilités qu'offrent le Good Lives Model et la justice restaurative sur les conséquences des violences sexuelles. Alors que le Good Lives Model est en place depuis plusieurs années en tant qu'approche du traitement des auteurs d'infractions sexuelles (Ward & Gannon, 20106) et que la Justice restaurative auprès des violences sexuelles gagne en acceptation sur le terrain (Zinsstag & Keenan, 2017), nous voyons des synergies dans chacune des perspectives qui, combinées dans un seul cas pourraient renforcer les réponses thérapeutiques et judiciaires pour tous. Nous commencerons par présenter quelques caractéristiques de la violence sexuelle. Puis, nous tournerons notre attention sur le Good Lives Model pour le traitement des auteurs d'infractions sexuelles. Nous explorerons le potentiel de la Justice restaurative dans la gestion des conséquences des violences sexuelles, des bénéfiques pour les victimes et pour les auteurs d'infraction. Nous finirons en discutant de la synergie entre le Good Lives Model et la Justice restaurative et comment, dans certains cas de violences sexuelles, une nouvelle voie pour le traitement pourrait être cartographiée.

## **1. Violence sexuelle et Good Lives Model, entre réhabilitation des auteurs et potentiel thérapeutique des victimes**

### ***La violence sexuelle***

La « World Health Organisation » promeut une vaste définition de la « violence », décrite comme « l'intention d'user de force physique ou de pouvoir, menace ou réel, contre soi-même, contre une personne ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fortement de causer des blessures, la mort, un préjudice psychologique, un mauvais développement ou une privation » (WHO, 1996 : 5).

La violence sexuelle, implique une violence secrète et manifeste, et est souvent plus complexe à définir. Par exemple, des questions comme ce qu'est le « consentement » et « ce qu'est l'âge approprié pour le contact sexuel » se pose dans ce contexte. Des interrogations sont souvent soulevées au sujet de « l'intentionnalité » de l'auteur (ou de la *mens rea* de l'acte) et de l'aspect « caché » de la blessure qui en résulte, par exemple : où est la preuve de la « violence » dans l'abus sexuel qui n'est pas ouvertement violent ? En dépit de ces difficultés conceptuelles et de ceux qui surgissent en mariant les aspects normatifs de la violence sexuelle avec des conditions et interprétations culturellement spécifiques, les forces sociales, politiques et publiques dans de nombreuses juridictions ont fusionné pour définir certains actes sexuels et autres actes comme aberrants pour les codifier en droit pénal.

Dans le but de notre travail nous suggérons que la violence sexuelle est un vaste terme, défini juridiquement et culturellement, englobant de nombreux types d'actes sexuels coercitifs ou non consensuels, y compris l'abus sexuel d'enfant par contact et sans contact, l'agression sexuelle, le viol et la violence sexuelle en temps de guerre. Les enfants ou les personnes ayant une capacité mentale altérée ne peuvent pas donner un consentement éclairé par définition. Nous mettons également l'accent sur le contexte de pouvoir et de contrôle dans lequel toutes les violations sexuelles se produisent. Le trafic sexuel et la violence sexuelle perpétrés par l'utilisation de la technologie de communication, où une nouvelle génération de prédateurs sexuels peut être trouvée, doivent également être pris en compte. La prochaine génération criminelle de la violence sexuelle réside ici, appuyée sur l'exploitation sexuelle en ligne (des enfants et des adultes) qui ne cesse de croître.

Récemment, avec des campagnes médiatiques concernant les mouvements « Me too » (« moi aussi ») et « Times up » (« c'est fini ») et les dénonciations publiques qui ont suivi, il peut sembler que la violence sexuelle est devenue un problème public-privé et reconnue comme telle. Cependant, la violence sexuelle est toujours un crime qui survient dans la sphère privée et qui y persiste, entraînant des traumatismes émotionnels et parfois physiques, sociaux et économiques pour les victimes, la stigmatisation et l'ostracisation sociale des auteurs d'infraction, des avenir difficiles et des familles et plus largement des sociétés fracturées. La recherche indique que la violence sexuelle est un crime commis dans la grande majorité des cas par une personne connue ou du moins au courant de la situation de la victime (Temkin & Krahe, 2008). Ainsi, à l'exception du viol étranger, le crime sexuel survient dans un contexte de relations préexistantes, ce qui contribue à la complexité de la réparation du préjudice causé par l'abus de confiance et la trahison relationnelle.

### ***Le Good Lives Model et réhabilitation du délinquant***

Le Good Lives Model (GLM) était à l'origine une modélisation fondée sur la force des individus auteurs d'infraction afin d'améliorer l'intervention de la prévention de la récidive du modèle de Risque-Besoins-Réceptivité (RBR) (Bonta & Andrews, 2017) plutôt que de remplacer. Le GLM n'est *pas* un modèle étiologique de la délinquance sexuelle ; il ne s'agit *pas* d'un programme de traitement ni d'un compte rendu du processus d'infraction sexuelle. Le GLM est un modèle sur le fonctionnement sain des humains. Son but est de servir de cadre global de réadaptation. L'hypothèse est que les humains sont des *agents* orientés vers un but avec un éventail de priorités et de capacités, qui interagissent avec leur environnement pour atteindre des résultats significatifs. Selon le GLM, l'objectif du traitement correctionnel devrait être de réduire la probabilité de récidive en promouvant une « *Good Life* » significative. Ces deux priorités ne s'excluent pas mutuellement, car la délinquance est conceptualisée comme le résultat de problèmes dans un « *Good Life Plan* » implicite et individuel.

Une bonne vie contient des résultats appréciés, appelés « *Primary Human Goods* », qui sont d'importance variable pour les individus, mais qui devraient tous être présents dans une certaine mesure. Les besoins du GLM sont : l'excellence dans le travail, l'excellence dans le jeu, la créativité, la connaissance, la relation, la communauté, le plaisir, la vie, la paix intérieure, la spiritualité et l'excellence (Purvis, Ward & Willis, 2011). Les moyens par lesquels ceux-ci sont atteints sont appelés *Secondary Human Goods*, et ils peuvent être plus ou moins sains, adaptatifs et prosociaux. Par exemple, une personne peut atteindre une paix intérieure en pratiquant la méditation, alors qu'une autre peut utiliser des substances illégales. L'utilisation de besoins secondaires dépend des capacités internes ainsi que des ressources environnementales et des opportunités. Les problèmes liés aux ressources internes et externes sont considérés comme des causes ou des facteurs contribuant à la délinquance sexuelle (c'est-à-dire les facteurs criminogènes) et, à ce titre, devraient faire l'objet d'une intervention. Le GLM reconnaît l'importance de cibler les besoins criminogènes, mais le fait à travers la construction de ressources internes et externes, plutôt que simplement la réduction des risques.

Les interventions du GLM sont centrées sur un plan de vie bienveillant et significatif, contenant tous les besoins primaires à des degrés divers (choisis par l'individu) et les besoins secondaires (objectifs et stratégies) nécessaires pour les atteindre sans nuire aux autres. Cela peut être lié à la réduction du risque par l'identification des besoins recherchés par la délinquance (soit directement ou indirectement) dans le passé, et les obstacles ou les problèmes (c'est-à-dire les besoins criminogènes) sont évidents dans les stratégies utilisées pour atteindre ces besoins.

Par exemple, lorsque la délinquance sexuelle est utilisée comme moyen d'établir une relation ou un plaisir, en raison de problèmes de différenciation entre partenaires appropriés (c.-à-d., Les enfants sont privilégiés comme partenaires sexuels parce qu'ils se sentent émotionnellement plus en sécurité avec eux). Un nouveau plan de bonne vie pourrait incorporer la relation et le plaisir par l'intermédiaire de l'objectif de chercher une relation intime avec un partenaire consentant et un âge approprié. Les stratégies peuvent inclure des participations à des activités sociales, créer un profil de rencontre en ligne, engager une conversation, de l'intimité physique, révéler les vulnérabilités, résolution de conflit, etc. Les individus varient dans leur capacité à s'engager dans ces pratiques normatives ; les capacités requises pour une intimité saine sont apprises et façonnées par l'interaction sociale.

### ***Le Good Lives Model et le potentiel de guérison de la victime***

Le Good Lives Model (GLM) décrit une approche naturaliste et humaniste de la compréhension du comportement de l'auteur d'infraction, en mettant l'accent sur le renforcement des forces et des capacités de l'auteur d'infraction plutôt que sur les déficits ou les pathologies (Purvis, et al., 2015). Quand le modèle fût créé par Ward (2002a ; 2002b), l'intention était de produire un cadre de réhabilitation éthique capable d'incorporer les meilleures pratiques existantes en matière de gestion des risques concernant les comportements délictueux, mais dans un cadre qui permettrait également une approche plus holistique et individuelle de la réadaptation, dans une éthique des droits de l'homme. Dans le but d'aider les clients à acquérir les compétences et l'infrastructure nécessaire pour vivre une vie heureuse, saine et socialement responsable, le principe philosophique était qu'une telle approche réduirait le risque que les anciens auteurs d'infraction présenteraient à la collectivité de façon durable. Depuis sa création, la recherche empirique a démontré la validité de l'approche dans la réalisation de ces objectifs (Purvis, et al., 2013, 2015). Les textes précédents ont expliqué les composantes théoriques et les principes du GLM et son application pratique en relation avec la réhabilitation et la gestion des auteurs d'infraction (Laws & Ward, 2011 ; Purvis, et al., 2013, Yates, et al., 2010). La littérature empirique décrivant le soutien au GLM a également été mise en évidence (Purvis, et al., 2015). Cependant, ce qui n'a pas été articulé est la possibilité d'appliquer une version modifiée de GLM pour le travail de guérison avec les victimes de crimes sexuels. Compte tenu de la profondeur de la recherche et de l'affinement théorique du GLM, nous suggérons qu'il est temps d'expliquer comment certaines des bases philosophiques et éthiques et des applications pratiques des GLM peuvent être appliquées aux services de justice et de guérison des victimes. Cette approche convient aussi bien aux philosophies qu'aux approches de la justice restaurative.

Pour commencer, l'approche collaborative du GLM en termes de réhabilitation des auteurs d'infraction est plus efficace quand victime trouve une guérison et que le système de Justice fonctionne. En outre, le GLM met l'accent sur les individus en tant qu'organismes en évolution constante qui sont naturellement conçus pour agir dans la poursuite d'une série d'objectifs biologiques, psychologiques et sociaux (Laws & Ward, 2011). Cela s'applique également à la vie des victimes de crimes sexuels comme aux auteurs d'infraction. Le désir naturel pour l'intimité, la vie (santé et bien-être), la connaissance, l'excellence dans le jeu, le travail et l'action, la paix intérieure, la relation, la communauté, la spiritualité, la créativité et les états de bonheur et de plaisir motivant les individus à agir d'une manière qui, selon eux, les satisfera (Ward, 2002a, 2002b, Ward & Marshall, 2004). Les comportements associés sont donc très contextuels. C'est-à-dire que les gens ont de multiples facettes, agissant de manière à refléter une interaction de facteurs biologiques, sociaux, culturels et psychologiques (Laws & Ward, 2011).

Alors que le risque chez les auteurs d'infraction est perçu comme étant multidimensionnel et contextuel (Ward & Maruna, 2007), la guérison des victimes peut également être considérée de la même façon. Par conséquent, toute intervention significative et efficace auprès des victimes doit tenir compte des modes de vie et des environnements qui y sont associés, comme le fait l'approche du GLM en matière de réadaptation des auteurs d'infraction. Dans cette perspective, le contexte de la vie de la victime doit être centré sur la guérison et la planification des interventions thérapeutiques, plutôt que de se concentrer uniquement sur les facteurs d'impact psychologiques internes et les effets du crime tout en reconnaissant l'importance des effets. Une intervention saine devrait donc prendre en compte la résistance de la victime au crime (de la myriade de façons dont les victimes résistent à ce crime et ses séquelles, peu importe leur jeunesse ou leur vulnérabilité), leurs forces, valeurs, objectifs, environnements pertinents et les contextes. En nous appuyant sur Ward (2010) en ce qui concerne la réadaptation des auteurs d'infraction, nous soutenons que les interventions auprès des victimes doivent également préciser quelles sont les compétences requises pour obtenir des résultats valables de manière significative sur le plan personnel.

Bien qu'il ne soit pas question ici d'aborder comment le GLM peut être opérationnalisé pour la guérison des victimes, nous souhaitons insister dans ce chapitre sur la congruence des valeurs, objectifs, principes et priorités de pratique du GLM pour la réhabilitation des auteurs d'infraction avec les valeurs, les principes et les priorités de pratique d'un GLM modifié pour la guérison des victimes (Good Lives Model pour les victimes) avec les principes de valeurs et les priorités pratiques de la justice restaurative.

Essentiellement, tous visent à aider les victimes et les auteurs d'infraction à acquérir les compétences et l'infrastructure sociale qui leur permettront de mener une vie productive et heureuse dans le contexte de leur histoire, de leur présent et de leur avenir et de rendre les sociétés et les collectivités plus sûres.

## 2. La Justice restaurative dans le cas des violences sexuelles

### *La Justice restaurative*

Depuis les années 1970 la justice restaurative (JR) est reconnue comme un mécanisme de justice (Daly, 2016) qui traite des conséquences du crime, en s'attachant particulièrement à réparer les dommages causés aux personnes et aux relations (Braithwaite, 1999, 1989, McCold & Wachtel, 2002). Plutôt que se focaliser sur qui est responsable et quelle punition elle mérite, la JR se focalise sur de nombreuses questions, ce qui la distingue de la justice pénale conventionnelle, par exemple : quel mal a été fait ? Quels besoins ont surgi et à qui incombe-t-il de répondre à ces besoins (Zehr, 1990) ? Décrite comme une théorie sociale révolutionnaire de la justice (Gavrielides, 2007), la JR peut également être considérée comme un nouveau mouvement social (Daly & Immarigeon, 1998). La JR est de plus en plus établie et acceptée comme un mécanisme permettant de répondre à de nombreux types de crimes (par exemple des crimes peu graves ou sévères) à presque toutes les étapes du processus de justice pénale.

Cependant, la JR est aussi un terme qui est entaché d'ambiguïté conceptuelle. Par exemple, il y a beaucoup de débats concernant la signification de « *Restorative* » et de « *Justice* », avec beaucoup de littératures scientifiques (voir par exemple la discussion *Words on words*, où Nils Christie discute de façon provocante, avec plusieurs collègues le sens de ces mots, voir Christie, 2013). Quand la restauration et la justice sont combinées dans le même concept, les problèmes d'interprétation et les attentes sont intensifiés. Il est raisonnable de se demander si la justice peut être rétablie à la suite d'un crime et, en particulier, dans le cas de la violence sexuelle. Il est également raisonnable de demander ce qui est restauré au cours d'un processus « réparateur » et si c'est possible ou même souhaitable – certainement dans les cas de violence sexuelle (pour plus d'informations sur ces débats, cf. Keenan & Zinsstag, 2014). Alors que le terme de JR a gagné en crédibilité dans la littérature criminologique et sociale ces dernières décennies, Il est clair que ce concept sera affiné et fera l'objet de beaucoup d'élaboration au fur et à mesure que les domaines théoriques et appliqués de la JR continueront de se développer et de progresser.

Tony Marshall (1996 : 37) nous donne l'une des définitions les plus fréquemment citées de la justice restaurative. Il définit la JR comme un « processus par lequel les parties ayant des intérêts dans une infraction spécifique se réunissent pour résoudre collectivement les conséquences de l'infraction et ses implications pour l'avenir ». En mettant l'accent sur le « processus », cette définition est souvent considérée comme une conception « puriste » de la JR (McCold, 2000 : 358) et est critiquée pour être d'une part trop étroite en mettant l'accent sur les réunions en face à face, et d'autre part trop vaste en raison d'un manque d'intérêt pour les résultats de la JR (Walgrave, 2000 : 419). Walgrave (2000 : 418) a proposé une autre interprétation « maximaliste » de la justice restaurative qui est définie comme une forme de prestation de la justice qui est principalement axée sur la réparation du préjudice causé par le crime. La définition suivante de la JR, fournie par les Nations Unies (2006 : 6-7), intègre des éléments de définitions à la fois puristes et maximalistes, et constitue le fondement le plus étroit de notre travail, en mettant l'accent sur le processus, les résultats et également sur le rôle précis des acteurs impliqués :

*La justice restaurative est un moyen de réagir au comportement criminel en équilibrant les besoins de la collectivité, des victimes et des auteurs d'infraction (p. 6).*

*Les programmes de justice restaurative sont des programmes qui utilisent des processus restaurateurs et qui visent à obtenir des résultats réparateurs (p. 7).*

*Les processus restaurateurs désignent tout processus dans lequel la victime et l'auteur d'infraction et, si nécessaire, d'autres individus ou membres de la communauté, affectés par un crime, participent ensemble activement à la résolution des questions découlant du crime, généralement avec l'aide d'un facilitateur (p. 7).*

*Le résultat restaurateur est un accord conclu à la suite d'un processus restaurateur. L'entente peut inclure des renvois à des programmes comme la réparation, la restitution et les services communautaires (et nous suggérons un traitement thérapeutique) visant à répondre aux besoins et aux responsabilités individuels et collectifs des parties et à réintégrer les victimes et l'auteur d'infraction (p. 7).*

Malgré les complexités conceptuelles inhérentes aux définitions de la JR, il est clair que la JR est devenue un cadre de réflexion sur les façons d'humaniser la justice, de rapprocher les victimes et les auteurs d'infraction pour résoudre un conflit et s'attaquer de façon constructive au préjudice causé.

Ce cadre permet à la victime de recevoir une reconnaissance et une explication de la violence qui lui a été faite et une promesse que cela ne se reproduira plus. Pour les auteurs d'infraction, cela signifie être responsable et, enfin, que les membres de la collectivité participent de façon significative à la satisfaction des besoins qui se sont manifestés (Digman, 2000 ; McCold, 2000). Au cours des trois dernières décennies, de nombreux programmes et pratiques ont commencé à tomber sous la rubrique de la JR (Daly & Immarigeon 1998) et malgré l'existence d'une diversité de méthodologies et de programmes impliquant des variations nationales et même régionales, ce qui unit les approches de la JR est l'engagement envers un certain nombre de principes fondamentaux : la JR est une approche de la justice dirigée vers les victimes ; la participation est volontaire (Koss, 2014) ; l'auteur d'infraction doit assumer la responsabilité de l'infraction afin d'être admissible à la participation ; la sécurité de tous est d'une importance primordiale et la préparation de la « rencontre » ou de la conférence ou du cercle est essentielle. Les relations juridiques et procédurales entre la justice restaurative, la justice pénale et la primauté du droit sont également guidées par les lignes directrices du Conseil de l'Europe (1999) et de l'ONU (2002) qui sous-tendent diverses approches nationales (Keenan 2017).

Il est également important de noter que, même si la JR peut être considérée comme une philosophie ou un paradigme, comprenant des principes directeurs et des valeurs, il existe plusieurs modèles différents utilisés dans la JR et aucun modèle n'est considéré comme applicable pour tous les cas. Les approches les plus populaires comprennent la médiation entre victime et l'auteur d'infraction, les conférences restauratives et les cercles réparateurs. La médiation/dialogue victime/auteur d'infraction (MVD / VSD) limite généralement les participants à la rencontre avec la victime, à l'auteur de l'infraction, à une personne de soutien pour chacun si elle le désire et à un ou deux facilitateurs. Les conférences restauratives réunissent les victimes, les délinquants et les membres de leurs communautés de soins ainsi que les professionnels concernés pour une rencontre préparée en ce qui concerne l'infraction qui s'est produite. Les cercles restauratifs rassemblent un plus large éventail de participants, y compris les victimes survivantes, les auteurs de leurs communautés et les membres de la communauté plus large -la méthodologie diffère aussi des conférences classiques, par ex. L'application du modèle est souvent liée à la nature de l'affaire, de l'objectif des individus, ainsi que le but plus général du rassemblement. Par exemple, les conférences sont très souvent utilisées dans la criminalité juvénile, comme en Irlande du Nord, alors que la médiation des victimes est souvent choisie dans des cas très sensibles, tels que ceux impliquant la violence sexuelle.

Alors que la JR est un mécanisme relativement nouveau pour répondre à la criminalité, la littérature factuelle sur les résultats de la JR est en expansion (Zinsstag & Keenan, 2017 ; Beck, et al., 2017 ; Daly, 2017 ; Daly & Wade, 2017 ; Jülich & Landon, 2017 ; McGlynn, et al., 2017 ; Shapland, et al., 2011) et les précisions théoriques et conceptuels continuent de se développer (Zinsstag & Keenan, 2017 ; Keenan & Zinsstag, à paraître).

### ***La justice restaurative dans le cadre des violences sexuelles***

Les théories sur l'adéquation de la justice restaurative dans les cas de violence sexuelle remontent aux années 1990, lorsque des chercheurs comme Hudson (1998) ont commencé à envisager son utilisation pour des infractions sexuelles. En 2002, l'applicabilité de la justice restaurative à la violence sexuelle faisait l'objet d'un débat animé (Cossins, 2008 ; Daly, 2006 ; Hudson, 2002). De nombreux chercheurs ont avancé des arguments en faveur de l'utilisation de la JR dans les affaires de violence sexuelle. Ces arguments reposent sur les quatre préoccupations suivantes concernant les limites de la justice pénale conventionnelle : le rôle limité que jouent les victimes survivantes dans la justice pénale et leur mécontentement d'être de simples témoins dans le cas de l'État ; la responsabilisation insuffisante des auteurs d'infraction par les mécanismes conventionnels de justice pénale ; le manque d'attention accordée à la réinsertion des auteurs d'infractions sexuelles par la justice pénale conventionnelle et le rôle limité des communautés de soins et des citoyens dans la justice pénale, bien qu'elles soient toutes deux des victimes secondaires et le réseau responsable de la réparation des liens sociaux (Keenan, 2017). Keenan soutient que la JR peut compléter la justice pénale à ces égards.

Malgré les avantages apparents de la JR auprès de la violence sexuelle, comme le démontrent plusieurs études (Beck, et al., 2017 ; Daly, 2017 ; Daly & Wade, 2017 ; Jülich & Landon, 2017 ; McGlynn, et al., 2017 ; Zinsstag & Busck-Nielsen, 2017 ; Keenan, 2014 ; Keenan, et al., 2016) une crainte est manifestée par certains que les besoins et les intérêts des victimes puissent être soumis aux besoins des auteurs par le processus même de la justice restaurative (Keenan, 2017) et que le déséquilibre de pouvoir créé par la violence sexuelle pourrait offrir aux délinquants la possibilité de revictimiser la victime de la manière la plus subtile, si les animateurs ne sont pas formés pour rééquilibrer cette dynamique (Godden-Rasul, 2017 ; Pali, 2017). Dans le projet de Justice restaurative en Nouvelle-Zélande, Jülich et Landon (2017) montrent que cette préoccupation peut être satisfaite par un certain nombre de garanties procédurales qui visent à assurer la sécurité physique et émotionnelle de tous les participants et à éviter toute revictimisation potentielle.

Keenan (2017, 2018) a avancé que la facilitation de la JR dans les cas de violence sexuelle doit être faite par des facilitateurs formés à la JR qui ont une formation supplémentaire sur la dynamique de la violence sexuelle et sur l'impact des traumatismes sexuels (Mercer, et al., 2015). En 2018, Keenan explique la raison pour laquelle les facilitateurs de JR ont besoin d'une formation spécialisée supplémentaire dans les cas de violence sexuelle. Effectivement, les facilitateurs de la JR doivent ici aborder un triple problème. Les victimes et les auteurs de violences sexuelles ont besoin d'être assurés que les facilitateurs JR seront spécifiquement formés pour répondre à leurs besoins de sécurité psychologique et émotionnelle (la dimension thérapeutique). Faciliter la JR après les cas de violences sexuelles recouvre en soi une grande dimension éthique. Enfin, les facilitateurs doivent comprendre et répondre adéquatement aux complexités juridiques de la JR après les violences sexuelles. Les intérêts publics ainsi que les intérêts privés dans les affaires de violence sexuelle exigent de créer un sentiment de confiance de la part public, assurer une légitimité de la Justice restaurative dans les cas de violences sexuelles (la dimension juridique).

Il est facile de comprendre pourquoi certains avocats de victime peuvent avoir des réserves sur l'application de la JR dans les cas de violences sexuelles. Pourtant, l'expérience de la pratique indique que les raisons qui poussent les victimes et les auteurs d'infraction à s'engager plus généralement dans la JR dans les cas non sexuels s'appliquent également dans les cas de violence sexuelle - peut-être même plus. Cela permet à leur voix d'être entendue, à l'impact et aux conséquences du préjudice d'être plus profondément et largement considérés, de poser des questions et d'entendre les réponses et de créer un niveau plus significatif de responsabilité envers les personnes touchées. Les victimes de violences sexuelles veulent être entendues et, comme les victimes d'autres crimes, elles cherchent aussi à reconnaître le préjudice qui leur a été causé. « Comment avez-vous/as-tu pu me faire cela ? » est la question qui est le plus demandé par les victimes de viol, le « vous/tu » se réfère bien-sûr à la personne qui a commis l'agression et donc à la seule qui peut fournir la réponse. « Pourquoi m'avez-vous/m'as-tu fais cela ? » est aussi une question que beaucoup de ceux qui ont été sexuellement blessés dans leur enfance veulent demander à la personne qui les a abusés. Mais ce n'est pas une question facile à demander. Malgré cela, les victimes nous disent qu'elles veulent et ont besoin de ce processus et les auteurs d'infraction nous disent qu'ils seraient prêts à participer si on le leur demandait (Keenan, 2014 ; O'Nolan, et al., 2018). Cependant, ce qui suit doit s'appliquer : « Aucune victime de crime ne devrait être forcée à confronter son agresseur, mais elle ne devrait pas non plus être privée de l'opportunité si elle le désire » (Koss, 2000 ; Zinsstag, 2017).

Bien qu'il existe de plus en plus de documentation sur les avantages de la JR pour les victimes de crimes sexuels (Zinsstag & Keenan, 2017), il existe peu de recherches sur les avantages de la JR pour les auteurs d'infractions sexuelles. Cependant, on s'intéresse de plus en plus à la façon dont la justice restaurative dans les cas de VS peut contribuer à la réadaptation des délinquants en soutenant le processus de désistance et en améliorant la responsabilisation des délinquants (Woessner, 2017).

Ce chapitre offre également quelques réflexions sur la congruence de la JR après la violence sexuelle avec le GLM pour la réhabilitation des délinquants et pour la guérison des victimes. L'un des facteurs qui a peut-être inhibé la pratique de la JR dans le domaine de la violence sexuelle est la perception selon laquelle il s'agit d'une pratique intrinsèquement plus risquée dans les cas de violence sexuelle que d'autres types de crimes. La nature et l'intimité des préjudices, les déséquilibres de pouvoir souvent associés à la violence sexuelle, qui sont souvent liés aux liens relationnels entre les victimes et les délinquants, les caractéristiques menaçantes des auteurs d'infraction et les vulnérabilités particulières des victimes, dans certains cas l'immaturation des victimes, l'inadéquation des services de soutien pour les participants, et les angoisses et les réactions des communautés sont quelques-unes des raisons auxquelles nous pouvons penser.

Pour ces raisons (et d'autres), il est logique pour les praticiens de faire preuve de prudence dans les cas de VS, d'augmenter progressivement leur charge de travail impliquant des cas complexes et de développer la confiance et les compétences nécessaires pour répondre à la question suivante : « Comment fournissons-nous des pratiques sécurisées dans un environnement opérationnel risqué ? » plutôt que de simplement se conformer à l'idée que « la JR n'agit pas sur les VS ... ». Les praticiens de la justice restaurative dans les cas de VS doivent acquérir une connaissance fondée sur des preuves du phénomène des VS et des facteurs criminogènes liés à la délinquance sexuelle comme connaissance pratique essentielle. Ils doivent être en mesure de comprendre les distinctions entre le risque restaurateur et le risque criminogène et interroger le concept plus large de « risque » pour avoir une compréhension beaucoup plus précise de ce que cela signifie et de la façon dont il doit influencer tout processus réparateur potentiel.

### **3. Le Good Lives Model pour les auteurs d'infraction, les victimes et la justice restaurative : congruence and divergence**

Selon nous, le GLM et la justice restaurative sont complémentaires mais avec des pratiques et des cadres normatifs qui ont des domaines d'application qui se chevauchent. Le GLM est une théorie de réhabilitation qui vise à promouvoir la réintégration des individus en les dotant des ressources internes et externes pour mener une vie plus épanouissante et moins préjudiciable. Les pratiques de justice restaurative cherchent à répondre aux crimes de manière réparatrice et inclusive. La valeur du GLM réside dans sa capacité à intégrer les faits établis au sujet d'un traitement correctionnel efficace avec des connaissances cliniques solides sur la meilleure façon de motiver les délinquants et de les engager dans la tâche difficile du changement de style de vie. Il s'agit essentiellement d'une perspective prospective qui vise à modifier de façon constructive la manière dont les auteurs d'infraction vivent leur vie en fonction de la clarification des principaux engagements, de l'acquisition de compétences et de la réintégration sociale. Le processus de changement du mode de vie est médiatisé en aidant les individus à articuler et à poursuivre leurs objectifs personnels et en réduisant les facteurs de risque dynamiques spécifiques. La composante normative du GLM s'articule autour de la compréhension que les individus qui ont commis des crimes ont des droits de base mais également le devoir envers les autres de respecter leurs intérêts fondamentaux.

L'objectif principal des pratiques de justice restaurative est de réparer les dommages causés par le crime. Bien que la justice restaurative ne soit pas axée sur la punition, une attention particulière est accordée à la réparation des auteurs d'infraction et à la réaffirmation des normes communautaires. L'intention majeure est de faciliter la guérison de la victime et de la communauté et de traiter la violation des normes d'une manière holistique et juste plutôt que d'augmenter les capacités spécifiques des individus. La JR peut fournir le cadre normatif général dans lequel la réadaptation correctionnelle peut être mise en œuvre. L'accent mis sur les valeurs de la reconnaissance des préjudices commis, de la collaboration et de la réparation morale, sociale et psychologique s'aligne naturellement avec la perspective écologique et basée sur la force du GLM. Leurs différents accents sont décrits par Ward et Langlands (2009, p. 212) :

*Les théories de la justice restaurative et de la réadaptation intègrent toutes deux des valeurs prudentielles et éthiques, mais de manière très différente. En d'autres termes, la restauration se manifeste de manière distincte au sein des deux cadres normatifs : la justice au sein de la communauté (modèle restaurateur) versus la restauration du fonctionnement psychologique et spécial du délinquant (GLM).*

## **Conclusion**

Le crime sexuel est un type de crime différent des autres, l'expérience clinique indique qu'il présente des caractéristiques qui le différencient des autres violences : les victimes de crimes sexuels éprouvent souvent une culpabilité puissante et aliénante et assument la responsabilité de l'infraction; l'auteur dans la majorité des cas est une personne connue de la victime, aimée par elle et dans une position de confiance dans leurs vies ; l'auteur d'infraction dans la majorité des cas a utilisé des techniques subtiles et des stratégies afin de préparer et de désarmer la victime ainsi que surmonter sa résistance ; le processus de dénonciation du crime et de poursuite de la justice par le biais du système de justice pénale est ressenti comme traumatisant par les victimes et leurs familles.

Selon nous, la réadaptation correctionnelle devrait être mise en œuvre dans un cadre normatif de responsabilité et d'engagement au nom des victimes, des auteurs d'infraction et de la communauté afin d'œuvrer pour la restauration et la confiance. Il nous apparaît que le GLM et la justice restaurative sont des alliés naturels dans ce processus parce qu'ils reconnaissent la valeur intrinsèque de tous les individus et que si vous voulez que les gens mènent des vies moins nuisibles, vous devez leur offrir l'espoir d'atteindre des résultats plus satisfaisants.

## References

- Brown, J.M. & Walklate, S.L. (eds.) (2012). Handbook on sexual violence. Abingdon: Routledge.
- Christie, N. (2013). Words on words. *Restorative Justice: An International Journal*, 1(1), 15-19.
- Daly, K. (2017). Sexual violence and victims' justice interests. In E. Zinsstag & M. Keenan (eds.) *Restorative responses to sexual violence: legal, social and therapeutic dimensions* (pp. 108-139). Abingdon: Routledge.
- Julich, S. & Landon, F. (2017). Achieving justice outcomes: participants of Project Restore's restorative processes. In E. Zinsstag & M. Keenan, (eds.) *Restorative responses to sexual violence: legal, social and therapeutic dimensions* (pp. 192-211). Abingdon: Routledge.
- Keenan, M. (2014). Sexual trauma and abuse: restorative and transformative possibilities? A collaborative study on the potential of restorative justice in sexual crimes in Ireland. Dublin: University College Dublin. Accessed 19/06/2018 <http://hdl.handle.net/10197/8355>
- Keenan, M. (2017). Criminal justice, restorative justice, sexual violence and the rule of law. In E. Zinsstag & M.Keenan (eds). *Restorative responses to sexual violence: legal, social and therapeutic dimensions*. London: Routledge (pp. 44-68).
- Keenan, M. (forthcoming 2018). Training for restorative justice work in cases of sexual violence. *International Journal of Restorative Justice*, 1(2).
- Keenan, M. & Zinsstag, E. (under contract with Oxford University Press - due to be published in 2018) *When victims meet offenders: restorative justice after sexual violence* (working title). Oxford: Oxford University Press.
- Keenan, M. & Zinsstag, E. (2014). 'Restorative justice and sexual offenses: can 'changing lenses' be appropriate in this case too?' in *Monatsschrift für Kriminologie und Strafrechtsreform*, 97(1), 93-106.
- Keenan, M., Zinsstag, E. & O'Nolan, C. (2016). Sexual violence and restorative practices in Belgium, Ireland and Norway: a thematic analysis of country variations. In *Restorative Justice: an International Journal*, 4(1), 86-114.
- Koss, M. (2000). Blame, shame, and community: justice responses to violence against women. *American Psychologist*, 55(11), 1332-1343.
- Marshall, W.L., Serran, G.A., Fernandez, Y.M., Mulloy, R., Mann, R.E., & Thornton, D. (2003). Therapist characteristics in the treatment of sexual offenders: Tentative data on their relationship with indices of behaviour change. *Journal of Sexual Aggression*, 9, 25-30.

- Marshall, W.L., Serran, G.A., Moulden, H., Mulloy, R., Fernandez, Y.M., Mann, R.E. & Thornton, D. (2002). Therapist features in sexual offender treatment: their reliable identification and influence on behaviour change. *Clinical Psychology and Psychotherapy*, 9, 395-405.
- Mercer, V., Sten Madsen, K., Keenan, M. & Zinsstag, E. (2015). *Doing restorative justice in cases of sexual violence: a practice guide*. Leuven: Leuven Institute of Criminology. Accessed 19/06/2018 <http://hdl.handle.net/10197/7160>
- McGlynn, C. & Munro, V.E. (eds.) (2010). *Rethinking rape law: international and comparative perspectives*. Abingdon: Routledge.
- McGlynn, C., Westmarland, N. & Johnson, K. (2017). Under the radar: the widespread use of 'Out of Court resolutions' in policing domestic violence and abuse in the United Kingdom. *British Journal of Criminology*, 58(1), 1-16.
- O’Nolan, C., Zinsstag, E. & Keenan, M. (2018). Researching ‘under the radar’ practices: exploring restorative practices in sexual violence cases’. *Temida*, 21-1, 107-130.
- Purvis, M., Ward, T., & Shaw, S. (2013). *Applying the Good Lives Model to the case management of sexual offenders: a practical guide for probation officers, parole officers, and case workers*. Brandon: Safer Society Press.
- Purvis, M., Ward, T. & Willis, G.M. (2011). The Good Lives Model in practice: offence pathways and case management. *European Journal of Probation*, 3(2), 4-28.
- Temkin, J. & Krahe, B. (2008). *Sexual assault and the justice gap: a question of attitude*. Oxford: Hart Publishing.
- Ward, T. (2002a). Good lives and the rehabilitation of sexual offenders: Promises and problems. *Aggression and Violent Behavior*, 7, 513-528.
- Ward, T. (2002b). The management of risk and the design of good lives. *Australian Psychologist*, 37, 172-179.
- Ward, T. (2010). The Good Lives model of offender rehabilitation: Basic assumptions, aetiological commitments, and practice implications. In F. McNeill, P. Raynor, and C. Trotter (eds.), *Offender supervision: new directions in theory, research and practice*. Cullompton: Willan Publishing.
- Ward, T. (2017). Restorative justice and the dual role problem confronting practitioners. In E. Zinsstag, & M. Keenan, (eds.), *Restorative responses to sexual violence: legal, social and therapeutic dimensions* (pp. 92-107) Abingdon: Routledge.
- Ward, T. & Brown, M. (2004). The good lives model and conceptual issues in offender rehabilitation. *Psychology, Crime, & Law*, 10, 243-257.

- Ward, T. & Gannon, T. (2006). Rehabilitation, etiology, and self-regulation: The Good Lives Model of sexual offender treatment. *Aggression and Violent Behavior*, 11, 77-94.
- Ward, T. & Fortune, C.-A. (2016). The role of dynamic factors in the explanation of offending. In *Aggression and Violent Behavior*, 29, 79-88.
- Ward, T. & Gannon, T. (2006). Rehabilitation, etiology, and self-regulation: The Good Lives Model of sexual offender treatment. *Aggression and Violent Behavior*, 11, 77-94.
- Ward, T. & Hudson, S. (2000) A self-regulation model of relapse prevention. In D.R. Lawes, S.M. Hudson & T. Ward (eds.), *Remaking relapse prevention with sex offenders: A sourcebook* (pp. 79-101). Thousand Oaks: Sage Publications.
- Ward, T. & Langlands, R. (2009). Repairing the rupture: Restorative justice and offender rehabilitation. *Aggression and Violent Behavior*, 14, 205-214.
- Ward, T. & Marshall, W.L. (2004). Good lives, etiology and the rehabilitation of sex offenders: a bridging theory. *Journal of Sexual Aggression*, 10, 153-169.
- Ward, T. & Maruna, S. (2007). *Rehabilitation: beyond the risk assessment paradigm*. London: Routledge.
- Ward, T. & Stewart, C. A. (2003). Criminogenic needs and human needs: a theoretical model. *Psychology, Crime, & Law*, 9, 125-143.
- Zinsstag, E. (2017) 'How appropriate is the use of restorative justice in cases of sexual violence?' in *Scottish Justice Matters*, 5(1), 30-33.
- Zinsstag, E. & Keenan, M. (eds.) (2017) *Sexual violence and restorative justice: legal, social and therapeutical dimensions*. London: Routledge.